

RECOMMANDATION TOILAGE*

Programme d'actions régional

2019
2022

*Dans le cadre de la Promotion des recommandations

3 OBJECTIFS



Promotion de la Recommandation R496 "Opérations de toilage sur tour horizontal"



Suppression des opérations de toilage manuel dans les entreprises



Sensibilisation de la profession sur cette pratique à risque

110 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES EN PAYS DE LA LOIRE



18

ayant eu à déplorer un accident entre 2013 et 2018

Vérification de la bonne maîtrise de ce risque
Accompagnement dans le plan d'actions
Retour de bonnes pratiques

12

ayant eu un accident sur la période 2019-2021

Accompagnement dans l'analyse de l'accident
Construction du plan d'actions

80

lors des interventions des préventeurs

Promotion de la R496 et des bonnes pratiques



Partenariat engagé en région avec l'UIMM

- Construction des fiches repères machines
- Aide au repérage sur la conformité du tour horizontal
- Méthodologie de suppression du toilage manuel
- Diffusion de fiches accidents
- Réunions de sensibilisation

Besoins identifiés



Accompagnement des structures de moins de 50 salariés sur l'appropriation de la notion de conformité machine

Demande des entreprises de sessions de formation continue concernant l'utilisation de tours horizontaux conventionnels